

Le Directeur

ARRETE N° 33-2025
DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble,

Vu le code de l'éducation, notamment son article D741-9,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique modifié,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,
Vu le décret n°2023-034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,
Vu l'arrêté n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO en qualité de Directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble
Vu l'arrêté du 23 novembre 2018 portant modification du recueil des normes comptables applicables aux organismes visés aux alinéas 4 à 6 de l'article 1^{er} du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le règlement intérieur de l'IEP de Grenoble adopté par le Conseil d'Administration

ARRETE

Article 1er : Délégation permanente est attribuée Catherine Saintagne-Savarino, en qualité de Responsable du service Orientation et Carrières, relevant de la Direction de la Formation Continue et des Relations Professionnelles, à l'effet de signer, au nom du directeur, les demandes et conventions de stage ainsi que les attestations de présence des stagiaires.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'à révocation expressément notifiée au délégataire et au plus tard, à la fin du mandat du délégant ou du délégataire.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté abrogent tout arrêté antérieur de délégation de signature au bénéfice du délégataire portant sur le même objet.

Article 4 : La présente décision est publiée par voie d'affichage et sur le site internet de l'établissement.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 16 juin 2025

Le délégant,
Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Vu et pris connaissance le

La délégataire

Catherine Saintagne-Savarino



Simon PERSICO

